

« 2025, le Gigabit pour tous »

*Illustration du chemin à parcourir
dans un territoire rural...*

TRIP de l'Avicca – 23 mai 2017



Berry numérique : carte d'identité

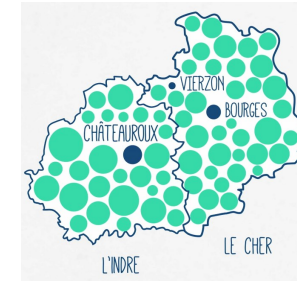
- Syndicat mixte ouvert : Région Centre Val de Loire, Département du Cher, communautés de communes du Cher



- Plusieurs évolutions depuis 2013 :

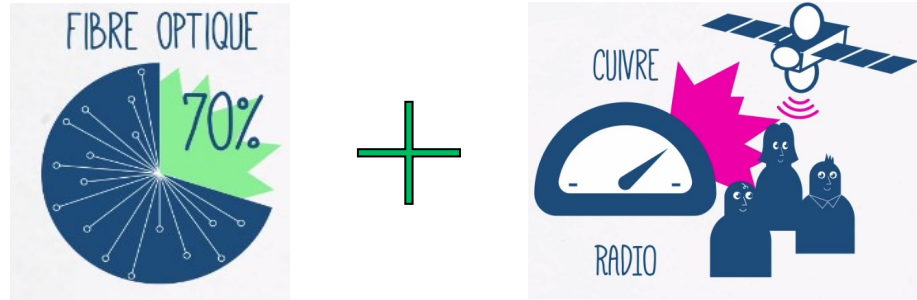


- Un territoire fortement rural : 310 000 habitants, 43 hab/km²
- Un cadre contractuel « marchés de travaux + DSP d'affermage » (attribution à Axione en novembre 2016 et création de la société de projet Berry Fibre Optique)
- Une décision FSN en avril 2017 



Une initiative publique ambitieuse

- Le SDTAN du Cher, validé en 2012, **prévoit à long terme une couverture FttH à 100%, mais détaille une première phase d'action d'ici 2021 :**



- Un budget associé d'environ 90 M d'euros qui représente un poids important pour les finances des acteurs publics locaux
- Un projet parmi les « pionniers » avec, au mois de mai 2017, 7 000 prises raccordables



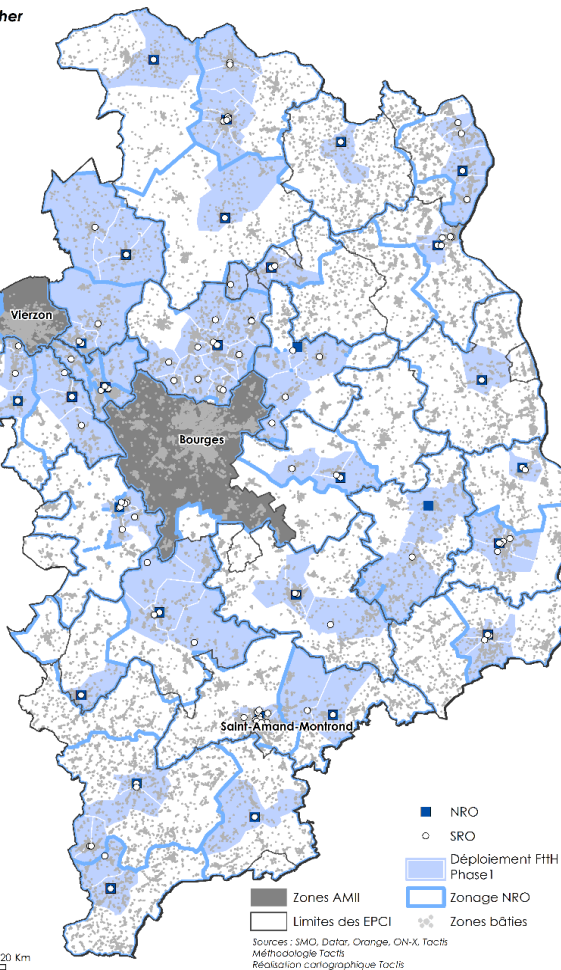
Zonage des déploiements FttH

- D'ici 2021 : 60% de la zone publique, pour un coût moyen à la prise de 1 200 € par prise, en privilégiant notamment les zones les plus denses
- Complétude à 100% de la zone publique : 100 M€ d'investissement supplémentaire soit **2 150 € par prise** !
- La dispersion et les coûts moyens à la prise sont très différents d'un EPCI à un autre

TACTIS

© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 10 20 Km



Sources : SMO, Datar, Orange, CN-X, Tactis
Méthodologie Tactis
Réalisation cartographique Tactis

Une initiative privée à suivre de près (1/2)

- Zone AMII exclusivement Orange, avec une convention de suivi des déploiements signée dès juillet 2013, qui prévoit :
 - Sur la ville de Bourges : 100% de logements « couverts » en janvier 2018 (aucun engagement sur les logements raccordables)
 - Sur les 14 autres communes : études dès 2015 et 100% de logements « couverts » en janvier 2020
- Les constats au bout de 4 ans :
 - Nombre de PM installés globalement conforme à la convention sur la ville de Bourges
 - Nombre de PM installés avec un léger retard sur la ville de Vierzon

Logement couvert = PM installé	Nbre de logements couverts prévus (01/01/2017)	Nbre de logements réellement couverts (01/03/2017)	% de logements raccordables (p/r aux logements couverts)
Agglomération de Bourges	30 660	31 010	53%
Ville de Vierzon	3 871	0	0

- Décalage très important entre logements couverts et raccordables
 - Retard important sur les processus d'études : seules 4 communes ont réellement démarré, et aucune visibilité n'est fournie
- Une commercialisation peu concurrentielle : Orange, et SFR sur une partie des prises

Une initiative privée à suivre de près (2/2)

- Interrogation sur le rythme et la complétude des déploiements :

Année d'installation des PM	Nombre de logements concernés	Taux de complétude des PM en <u>mars 2016</u>	Taux de complétude des PM en <u>mars 2017</u>
2013	4 177	79%	85%
2014	7 078	53%	56%
2015	10 402	44%	52%
2016	4 862	0%	19%

- Un déploiement de l'ordre de 50%, 2 ans après la pose du PM, avec un rythme de déploiement qui diminue très fortement (avec quasiment aucun déploiement réalisé sur réseau aérien)
- Frustration et incompréhension des habitants en l'absence de visibilité
- Un paradoxe : certaines zones RIP rurales touchant la zone AMII déployées bien avant la zone AMII...

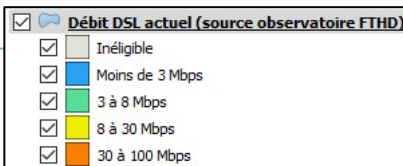
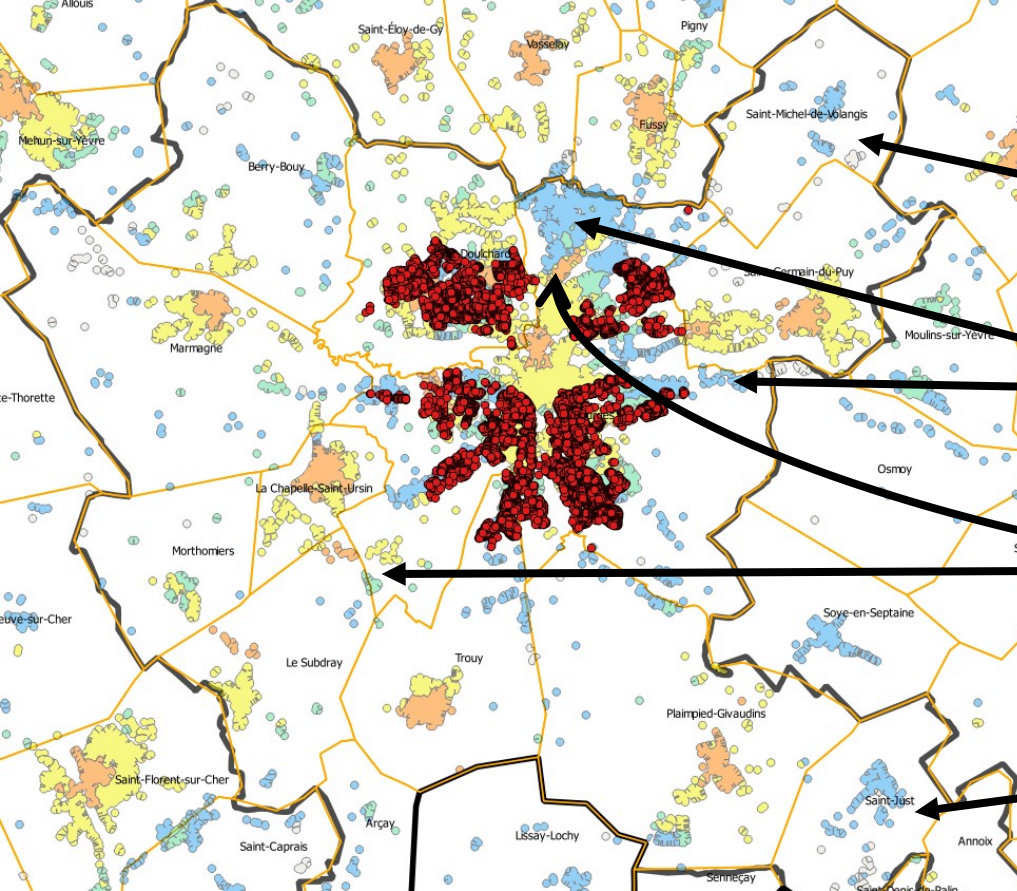
Quelques exemples...

Commune à mauvais débit (< 3 Mbps)
sans calendrier connu de déploiement

Zones résidentielles à mauvais
débit sur la ville de Bourges avec
aucune prise raccordable

Zones d'activités importantes à
mauvais débit sans calendrier
connu de déploiement

Commune à mauvais débit sans
calendrier connu de déploiement

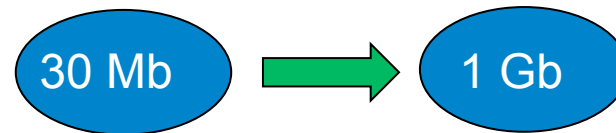


- Logements raccordables FttH
- Limite zone conventionnée

Sources : fichier IPE Orange,
observatoire France THD

Des pistes de solution pour atteindre l'objectif... (1/2)

- La fibre optique crée une **véritable rupture avec le DSL** : il faut mettre en cohérence la définition du THD avec l'objectif du Gigabit !



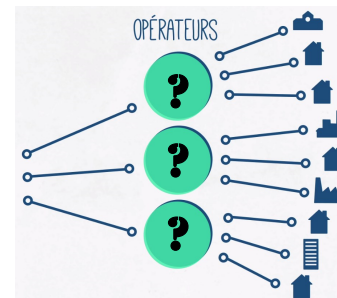
- La cible doit rester le **100% FttH**

- Il faut **de nouveaux mécanismes de financement** :
 - Les recettes nettes ne suffiront pas
 - Les fonds disponibles au niveau national et européen d'ici 2021 sont d'ores et déjà intégrés en totalité
 - Une meilleure péréquation est indispensable compte tenu des spécificités des territoires ruraux



Des pistes de solution pour atteindre l'objectif... (2/2)

- La commercialisation effective des RIP par tous les FAI reste un enjeu prioritaire :



- L'action importante portée par les collectivités locales sur le fixe doit être complétée par le déploiement d'un service mobile de qualité (4G / 5G). Ce service mobile doit être apporté par les opérateurs privés et devrait également permettre d'apporter une solution d'attente pour les 1 à 3% des foyers les plus chers en matière de FttH. Pour cela, **l'attribution des futures licences est un levier essentiel**



Merci de votre attention



Patrick BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE
VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU CHER